



# La Gazette Royale

Périodique fondé en 1957 - Nouvelle série trimestrielle - Le numéro : 3,40 euros - Abonnement : 10,00 euros

## Vœux

L'année 2006 vient de se terminer avec son cortège d'heurs et de malheurs. D'aucuns ne retiendront que les seconds quand d'autres les oublieront et ne garderont en mémoire que les joies et satisfactions rencontrées ici-bas. Qu'importe !

Catholiques, nous savons que l'avenir est entre les mains de la Providence. Nous confessons, aussi, avoir été créés "à l'image de Dieu" et en concluons que notre intelligence vient de Dieu. Et, nous affirmons, tout aussi catégoriquement, que Dieu n'a pas créé, en nous, des êtres incapables d'agir, qu'Il n'a pas créé des âmes raisonnables incapables d'user de leur raison. Il s'en suit que l'avenir sera, surtout, celui que nous bâtirons.

Au nom des Cercles et Associations Légitimistes de France, nous présentons nos meilleurs vœux à :

**Monseigneur Louis de Bourbon et son épouse la Princesse Marie Marguerite**

qui incarnent, aujourd'hui, la Légimité française.

Nous savons que l'année qui s'ouvre sera pour eux, pour nous, une grande année. Que Notre-Dame les aient en sa sainte garde !

Nous adressons, également, nos vœux de bonne et sainte année 2007 à tous les bienfaiteurs, abonnés et sympathisants de **La Gazette Royale**.

Que le Saint-Esprit nous éclaire tous et nous donne la force d'oser bâtir l'avenir !

**Vive Dieu ! Vive le Roy !**

## De Washington à Riga

Les 28 et 29 novembre prochains aura lieu à Riga, capitale de la Lettonie, un sommet de l'Alliance Atlantique. Après la défaite électorale, le 7 novembre 2006, du Président George Walker Bush aux élections de mi-mandat, ce sommet sera intéressant à suivre car il pourrait marquer le chant du cygne d'une certaine forme de diplomatie américaine. Certes, il devrait être question à Riga de lutte contre le terrorisme et de combat pour la liberté, mais il n'est pas sûr que l'actuel locataire de la Maison Blanche aura, en cette occasion, les coudées aussi franches pour pouvoir se faire le propagandiste de la notion de "guerre préventive". Alors que cet homme politique américain s'était fait récemment l'avocat d'une admission de la Géorgie dans l'OTAN, il est possible qu'il ait, pendant les deux ans qu'il lui reste à effectuer de son deuxième mandat présidentiel, à se consacrer entièrement au dossier irakien. La Russie peut peut-être respirer.

Feu le général Jeannou Lacaze (1924-2005), qui avait été chef d'état-major des armées, n'excluait pas ce qu'il nommait des "surprises stratégiques" après l'euphorie des puissances européennes suite à l'effondrement de l'URSS en décembre 1991. Pour le général Lacaze, l'hypothèse selon laquelle les Etats européens ne pourraient pas toujours passer le relais à l'ONU n'était pas à écarter. Ce rappel me semble nécessaire, vu que pour ce qui est de la diplomatie française, elle semble, par les temps présents, se cantonner dans une vue irénique de la situation en Europe, le tout naturellement à l'ombre du parapluie américain. En d'autres termes, même si l'élargissement de l'OTAN est à mettre au

compte de l'administration Clinton, après Riga, les alliés européens des USA pourraient être placés devant leurs responsabilités.

En tout état de cause, il est à noter que la Commission de Bruxelles ce mercredi 8 novembre, donc au lendemain de la défaite républicaine aux élections précitées, s'est montrée plus ferme sur le dossier de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Le Président George W. Bush avait déclaré en son temps qu'il ne connaissait pas de puissance plus européenne que la Turquie, et les Etats-membres de l'Union européenne s'étaient empressés d'avaliser ce jugement en acceptant d'ouvrir des négociations avec Ankara. Les réticences nouvelles de la Commission sur les droits de l'homme en Turquie et le problème turco-chypriote sont assez remarquables pour être relevées. En fait, tant sur le dossier turc que de façon générale sur un éventuel renouveau du vieux continent, il faut croire que nous devons attendre le résultat des élections présidentielles du printemps prochain en France. Ce n'est qu'après que l'observateur de la scène européenne pourra savoir si un timide espoir de renouveau peut être décelé en Europe.

De Washington à Riga, en passant par Bruxelles, Paris ou Berlin, l'interventionnisme des Etats-Unis d'Amérique est actuellement trop criant pour que le vieux continent ne se réfugie pas dans l'immobilisme et dans le sommeil de la Belle au Bois dormant. Pourtant, le fait que les USA "embrassent trop et mal étrennent" devrait nous inciter à montrer plus d'indépendance vis

à vis du grand frère américain et, pour ce qui est de notre pays, à définir nos intérêts vitaux. Il est dans ce sens regrettable que le dernier sommet, le 12 octobre dernier, du Conseil franco-allemand de défense et de sécurité (organisme intégré créé le 22 janvier 1988 par MM. Kohl et Mitterrand), n'ait pas abordé le problème nucléaire iranien. Comme ce dossier sera peut-être évoqué à Riga, l'on attendrait des Franco-Allemands un peu plus de présence d'esprit.

De ce rapide tour d'horizon; je retiendrai que les hommes politiques européens sont trop soucieux de plaquer à l'Europe le modèle américain et de prétendre faire de la "grande" politique pour que l'impuissance des Européens ne soit pas patente. Du sommet de Riga, qui aura eu lieu lorsque ces lignes paraîtront, sera peut-être venu néanmoins un signe avant-coureur que les USA, ne serait-ce que pour des raisons de politique intérieure, ne pourraient pas être mécontents que les Européens soient un peu plus volontaires. Pour nous autres, Français, qui sommes sans cesse obligés d'accepter des politiques inspirées par des puissances étrangères, bornons-nous à espérer que d'éventuelles modifications de la politique étrangère américaine marquent pour nous aussi le signe avant-coureur d'un retour à la politique réelle. De Washington à Riga, en passant par Moscou, Pékin ou Téhéran, rien ne dit que les Français ne seront pas confrontés prochainement à un nouveau grand tournant de la politique mondiale.

Fait le 8 novembre 2006

Pierre Campguilhem

# *Gérard Saclier de la Bâtie*

## *Un homme de foi et de conviction*

"... j'admire la force de vos convictions. Abonné depuis le N° 1 (mars 1984), je suis étonné que vous n'ayez pas changé d'un iota votre ligne de conduite." (La Gazette Royale N° 45 - Courrier des lecteurs )

Missionnaire infatigable de la légitimité, Gérard Saclier de la Bâtie aura donné toute sa mesure dans la construction de l'Union des Cercles Légitimistes de France. Il a visité toutes les provinces de France. Aucun président ou futur responsable d'association légitimiste n'a demandé en vain son aide.

En 1979, lorsqu'il décide de fonder une association dont le but est de favoriser la création de cercles légitimistes et de coordonner l'action des quelques associa-

tions déjà existantes, il est armé d'expérience.

Durant dix-sept ans, il a présidé le Centre d'entraide généalogique.

En 1954, il a fondé La Vendée Sancerroise et en a assuré la présidence.

En 1956, à la demande de Mgr le duc d'Anjou et de Ségovie, il a créé l'Association Générale des Légitimistes de France dont il est devenu le secrétaire général et l'année suivante, il a lancé *La Gazette Royale*.

Après le concile Vatican II, il s'est engagé totalement dans la défense de la doctrine traditionnelle de l'Eglise et pour la messe de toujours. Il a fondé, ou aidé à la fondation, de plusieurs "associations Saint-Pie V" et d'un comité de coordination de ces associations.

S'effaçant à l'arrivée des jeunes prêtres formés par Mgr Lefebvre, il répond à l'appel d'amis légitimistes et va se consacrer définitivement au combat "*pour Dieu et pour le Roi*".

### **Une force nourrie par une foi profonde.**

A la fin des années soixante-dix, la situation du mouvement légitimiste n'est pas brillante. L'élan des années 56-57 n'a pas duré. Mais, l'avènement du prince Alphonse (1975) suscite beaucoup d'espoir et ranime les courages. S'appuyant sur le solide réseau relationnel tissé au cours de ses combats précédents, Gérard Saclier de la Bâtie parcourt le pays de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud. En l'espace de dix ans, il aide à la création d'une quarantaine de cercles.

Dès le départ, son discours est assuré. Au sommet de la hiérarchie du royaume, il situe le Christ, vrai Roi de France et, pour commencer utilement la reconquête, le Prince

devra répondre aux demandes faites par le Sacré-Cœur à Paray-le-Monial. : "*Le Chef de la Maison de France doit être le premier à donner l'exemple de l'obéissance aux demandes de Dieu. Deux cents ans de chute en chute doivent enfin lui ouvrir les yeux et c'est pourquoi nous n'aurons de cesse que le Chef de la Maison de France, Monseigneur le Duc d'Anjou, obtempère aux demandes du Sacré-Cœur. Prions pour arriver à ce but, le reste viendra ensuite avec facilité.*"

N'écoutant que sa foi, profonde, bravant l'opposition of-fusquée de nombre de politiques,

### **Des convictions inébranlables.**

Ces fréquents rappels des principes et de la doctrine qu'il encourage à étudier n'ont rien d'austère. A l'adhésion de raison, il ne manque ja-

mais d'ajouter l'élan du cœur. Il sait faire partager l'admiration qu'il porte au prince Alphonse puis, plus tard, son attachement

il n'hésite pas à entretenir le Prince de ce devoir<sup>(1)</sup>.

Toujours intransigeant sur les principes, il aime à répéter que "*la vérité ne doit jamais pactiser avec l'erreur*" et il martèle : "[à l'UCLF] *Nous n'avons qu'un but qui est la restauration de la monarchie française, traditionnelle, catholique, hiérarchique, corporative, antidémocratique, antiparlementaire, anticentralisatrice ; garante des libertés de tous et de chacun, des libertés des provinces, des professions, des communes, des familles, etc., avec à sa tête le Roi légitime, lieutenant du Christ.*"

au jeune prince qui incarne la continuité dynastique.

En 1984, à l'ordre du jour de la réunion des responsables de

1) Relire, à ce sujet, l'Oraison Funèbre de Mgr le duc d'Anjou et de Cadix prononcée, le 9 février 1989 en la Basilique Royale de Saint-Denis, par M. l'abbé Christian Philippe Chanut.

cercles, il inscrit une *“Etude de ce que nous devons faire pour que le légitimisme ne soit pas seulement une affaire d’intellectuels ou d’historiens mais que nous apportions des réalisations pratiques”*.

Il met en garde les légitimistes : *“Nous devons convertir les hommes et être intransigeants contre l’erreur.”*

Cette erreur peut revêtir diverses formes. Si le président de l’UCLF écarte rapidement l’orléanisme, l’attentisme et le survivantisme, il dénonce *“la politique du moindre mal”* qui n’a jamais

abouti qu’à conforter les acquis de la Révolution.

Au début des années 80, il pressent le danger de la nouvelle donne politique. Dans l’éditorial du premier numéro de *La Gazette* nouvelle série (N° 1 – mars 1984) titré : *Le “Sauveur” Providentiel ou La Voie du Suicide*, il écrit : *“Depuis près de deux cents ans, chaque fois que le régime est malade, il surgit toujours l’Homme providentiel qui va sauver la France. (...)”*

*Et c’est alors Le Pen qui avec quelques bonnes paroles, attire à*

*lui trop des nôtres pour fonder “Une bonne république”. Mais il n’y a pas de bonne république !”*

C’est l’occasion pour lui de proclamer avec force ce que lui dictent ses convictions inébranlables : *“La France ne pourra pas être sauvée sans la Monarchie légitime. C’est à cela qu’il faut travailler et à cela seulement.”*

La fidélité à la mémoire de Gérard Saclier de la Bâtie nous commande de poursuivre son œuvre.

*Pierre Bodin*

## ***L’UCLF ouvre un nouveau site Internet***

L’Union des Cercles Légitimistes de France ouvre un nouveau site Internet consultable à l’adresse suivante :

**[www.uclf.org](http://www.uclf.org)**

Sans interférer en rien avec les initiatives, déjà prises en ce domaine, ce nouveau site a l’ambition de devenir *“le site de tous les Cercles”* et une référence *“légitimiste”* en France.

Le site *“[www.monarchie-fr.org](http://www.monarchie-fr.org)”* continue de fonctionner, sa vocation étant, désormais, d’enrichir, de développer et de tenir à jour la *“bibliothèque virtuelle”* déjà constituée.

## ***Patrie, Nation, Etat***

D’illustres prédécesseurs ont traité ce sujet. Ce titre même est emprunté à l’un de leurs ouvrages. Pourtant il semble indispensable de redéfinir une fois de plus ces termes que nous employons régulièrement sans trop savoir ce qu’ils signifient. Leur emploi ne doit plus se faire à tort et à travers comme c’est bien souvent le cas. Patrie, Nation, Etat : quels sont-ils ?

### **I. Patrie**

C’est le terme le plus facile à définir. Qu’il vienne du mot « père » semble évident pour tous. La Patrie est donc la *« terre de nos pères »*. Mais qu’est-ce que cette *« terre de nos pères »* ? Pour tout homme, c’est l’endroit où il vit, où

il grandit. Cet endroit est forcément restreint. Restreint à l’échelle humaine. Ce n’est pas un pays, ce n’est pas une région. Ce peut-être le village, la commune. Bref, le territoire où nous sommes vraiment enraciné, où nous avons nos relations. Ce qui va ensuite nous rattacher à une entité plus grande comme une région, un pays, c’est de vivre sous une même autorité. La seule raison qui fait d’un marseillais et d’un caennais des français, c’est cette vie sous une même autorité.

Cette conception fut illustrée de manière la plus forte par la féodalité. A cette époque, en effet, l’autorité dans le pays n’est

pas établie sur tout. Aussi il n’est pas rare de voir des seigneurs se battre contre le roi. Traîtres ? Non, il y a souvent entre le roi et eux des suzerains. Or leur terre est protégée par ce suzerain. C’est donc leur Patrie qu’ils défendent en combattant le roi. Les exemples sont nombreux dans l’histoire. Le maréchal de Bourbon face à Henri IV en est un autre. L’amour de la Patrie ne demande pas l’amour d’un régime. L’armée de Condé et les émigrés combattant contre la Révolution et contre Napoléon Bonaparte nous le prouvent.

L’exemple de 1914-1918 nous le prouve également. Au nom de la *« patrie »*, des milliers de braves

sont morts pour une idéologie.

L'amour de la Patrie ne demande pas non plus nécessairement de mourir pour elle, les armes à la main. Il est important, lorsque celle-ci est en guerre, que la patrie continue à vivre, les métiers à tourner, etc... Ce n'est pas un rôle dévolu aux épouses, aux mères ! L'armurier qui assure à l'armée de quoi combattre est aussi important que le soldat.

A partir du moment où cette idée de Patrie ne s'incarne plus dans une terre, mais devient une idée, cette idée meurt. Il faut relire Viguerie sur ce point.

## II. Nation

Le terme de nation est apparu, tous en conviennent, au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Il servait à l'époque à désigner plus ou moins le tiers-état, voire le peuple en général par rapport au roi. Les esprits éclairés de ce siècle des Lumières voulaient prouver l'existence d'un contrat entre le roi et la nation... Depuis, selon certains auteurs comme Algoud, ce terme se serait christianisé. La nation peut même se passer du roi. Pourquoi, comment, quelle est-elle ? Ils n'apportent aucune réponse.

La nation n'existe pas par nature. Elle n'existe pas non plus par la volonté d'un homme ou d'un groupement d'hommes. Polin et Rousseau nous en donnent une définition : *« Une nation ne naît pas mais devient : le fil de son devenir est tissé par la volonté du prince, mais il n'en crée pas la matière. La nation est le produit d'une alchimie mystérieuse et séculaire qui soude la volonté du Prince à l'âme de ses sujets... Dans leur jeunesse, les nations sont comme des enfants qui ne vivent ensemble que parce qu'ils ont un maître. Puis l'habitude vient, ou les habitudes, les usages de la vie quotidienne, les mœurs, ... les modes de pensée, les croyances, et*

*enfin toutes les œuvres en qui se résume cet esprit commun peu à peu élaboré, et que chacun fait sien sans même s'en rendre compte. »*

Il faut donc trois facteurs indissociables pour parler de nation : une volonté politique, une culture et la foi qu'on lui voue. Ces trois facteurs ne peuvent s'associer qu'avec le temps. Dans cet esprit, nous pouvons parler de nation française. Mais il existerait alors aujourd'hui deux nations françaises. Pour notre part, nous avons toujours un prince qui incarne la volonté politique, nous gardons notre culture et nous avons foi en cette nation. Mais en parallèle, il y a cette République qui est une véritable volonté politique, sa culture qui nous envahit chaque jour davantage et nombre de nos contemporains ont foi dans une nation issue de 1789. Alors que nous ne nous retrouvons nullement dans Valmy, nullement dans cet anniversaire du 14 juillet, nullement dans Maastricht, ni dans cette république et son drapeau tricolore. Depuis 1789, ou nous défendons la nation telle qu'elle existait avant : un roi, la culture de l'ancien régime enrichie des siècles passé et notre foi en cet héritage, ou nous nous rallions à cette deuxième nation issue de la Révolution Française, nous nous rallions à cette nouvelle autorité et à sa culture. Force est de constater que ceux qui se nomment « nationalistes » se rattachent à cette deuxième solution.

## III. Etat

L'Etat est un terme plus délicat à déterminer car il a plusieurs sens. Tout d'abord il sert à désigner le gouvernement et ses organes. Dans ce sens, il ne nous intéresse pas ici. Il possède également un terme plus vague qui englobe à la fois la patrie et la

nation. Employé véritablement au XVII<sup>ème</sup> siècle, il a quelque chose d'abstrait qui est entre le roi et Dieu. C'est dans ce sens qu'il est employé lorsque l'on parle de « *raison d'état* ». Si son utilisation a paru nécessaire pour affermir l'autorité royale, il s'avère aujourd'hui que ce fut le contraire qu'il fit à long terme.

Lorsque le roi est la plus haute autorité, il est responsable de ses actes. Mais lorsqu'il pose un acte au nom de cette « *raison d'état* », il n'en est plus responsable. Le responsable c'est l'Etat. Seulement, celui-ci étant abstrait, qui peut le punir ? Cet Etat étant supérieur au roi, plus rien n'empêche des sujets de le défendre contre le roi lui-même. C'est ce qui est apparu avec la Révolution. Car du coup, l'Etat se compose d'un roi chargé de le faire vivre, et d'un peuple. Les actions du roi peuvent donc être jugées au nom de l'Etat.

Cette dissociation entre Etat et roi n'est pas bonne, et ne doit pas être gardée. Une volonté politique est incarnée par un homme, par une famille. En aucun cas elle ne peut l'être par une entité abstraite. Le roi est père de ses sujets, mais qu'est-ce qu'est l'Etat ? Le roi défend-il le bien commun de ses sujets ou l'Etat ?

Les juristes l'on affirmé, l'autorité n'est véritable que lorsqu'il n'y a rien au dessus d'elle. Le roi ne l'est pleinement que si et seulement s'il est au dessus des lois. L'Etat s'il est au dessus du roi, lui enlève sa fonction, il n'est plus roi, c'est l'Etat. Alors que le prince est soumis aux lois religieuses, aux lois naturels, à quoi peut-être soumis l'Etat qui n'est pas une personne ? Révolutions, dictatures, etc... se feront au nom de la défense de cet Etat.

*René de Surville*

# *Au-delà des balivernes électoralistes : Gouvernements justes et injustes selon saint Thomas*

En cette période où le tapage médiatique pré-électoral bat son plein, et où l'on s'empresse d'un côté comme de l'autre à faire prendre à M. Dupont et à Mme Durand des vessies pour des lanternes, que faire pour ceux qui refusent de se laisser béatement happer par leur poste de télévision et de voir dans la politique simplement le principal fournisseur du « pain et des jeux » que réclame l'électeur républicain inconscient et désorganisé ? Peut-être revenir quelques instants à la question fondamentale de toute pensée politique et qui est : non pas quel est le meilleur ou le moins pire des gouvernements, mais à quelles conditions peut-il exister un gouvernement légitime ?

## **Commençons par préciser les termes.**

Par gouvernement légitime, on doit entendre comme saint Thomas, un « *gouvernement droit et juste* », orienté vers le bien commun du groupe et non pas vers le bien propre du ou des détenteurs de l'autorité et de ceux qui les soutiennent à l'exclusion des autres<sup>(1)</sup>. Comme dit saint Thomas : « *Si celui qui régit un groupe d'hommes libres les ordonne au bien commun de leur collectivité, son gouvernement est droit et juste. Si au contraire, c'est en vue non du bien commun du groupe, mais de son propre bien qu'il ordonne le gouvernement, celui-ci est injuste et déréglé.* »<sup>(2)</sup>

Selon la classification d'Aris-

tote, suivie par saint Thomas, il existe trois formes d'autorités politiques légitimes, c'est à dire orientées vers le bien commun : la monarchie, l'aristocratie et la république. Cette dernière se distingue de la démocratie, régime illégitime, en ce que la démocratie n'est pas, en raison de sa nature, orientée vers le bien commun.

La différence entre ces trois régimes ne tient pas à la structure de l'autorité, car dans la pratique, l'autorité politique au sein d'une société stable est toujours unique : il ne peut y avoir deux autorités suprêmes, sous peine de divisions, de discordes et d'anarchie<sup>(3)</sup>. Il n'y a

donc pas lieu de parler d'autorité monarchique ou d'autorité républicaine, mais c'est la forme de l'Etat qui est monarchique ou républicaine.

La différence entre les régimes politiques tient d'une part au mode de désignation du titulaire de l'autorité : principe héréditaire ou principe électif. Elle tient d'autre part aux modalités institutionnelles qui limitent l'exercice du pouvoir : existence ou non d'une constitution, existence ou non d'un contrôle exercé par les représentants des citoyens. Elle tient, enfin, au type de rapports existant entre le ou les détenteurs de l'autorité et le corps social.

## **La question du meilleur régime, ou de la meilleure forme de gouvernement, a-t-elle un sens ?**

Pour les tenants de la thèse relativiste comme Montesquieu et un certain Rousseau, la réponse serait négative. Pour Montesquieu les lois ne valent qu'en fonction de la société où elles s'appliquent, et ce serait un pur hasard si les lois bonnes dans un

pays étaient également bonnes pour un autre<sup>(4)</sup>. Rousseau, de son côté, renchérit : « *Quand on demande absolument quel est le meilleur gouvernement, on fait une question insoluble comme indéterminée ; ou, si l'on veut, elle a autant de*

*bonnes solutions qu'il y a de combinaisons possibles dans les positions absolues et relatives des peuples.* »<sup>(5)</sup> On voit immédiatement où peut conduire et a d'ailleurs conduit - un tel relativisme, en particulier dans l'ordre international : reconnaître com-

1) Les théoriciens de la démocratie prétendent que sa supériorité provient du fait qu'elle n'est pas un jeu à somme nulle, autrement dit que ce qui est gagné par les uns n'est pas nécessairement perdu par les autres, du fait des changements de majorité et surtout de la « modération » qui serait le propre de l'Esprit démocratique. Mais, pour ne prendre qu'un exemple, il est difficile de comprendre comment ce qui est « gagné » par les prosélytes du mariage homosexuel, n'est pas irrémédiablement perdu par la famille, et même au-delà par l'espèce humaine.

2) Saint Thomas : *De Regno* I, 1

3) Les quelques exemples d'autorités multiples que l'on connaît historiquement – triumvirat romain, les trois consuls du directoire, la troïka soviétique – se sont toujours rapidement achevés par la main-mise sur le pouvoir par un seul homme et la mise à l'écart des deux autres.

4) Montesquieu : *De l'esprit des lois*, 1, 3

5) JJ Rousseau : *Le Contrat social*, I, III, ch X

me également légitimes parce que formellement légaux, le gangstérisme politique hitlérien des années 1930, le despotisme stalinien, ou les bouffonneries dictatoriales sanglantes dont tant de pays africains, notamment, ont malheureusement souffert depuis 40 ans.

S'interroger pour déterminer quel est le meilleur régime politique exige de prendre en considération la finalité de toute société politique – la promotion du bien commun – et de se demander à quelles conditions et dans quelle mesure tel ou tel régime est à même de mieux promouvoir le bien commun de façon stable et durable<sup>(1)</sup>.

Que la science politique ou philosophie politique doive né-

cessairement partir de la finalité de la société politique est clairement affirmé par saint Thomas lorsqu'il écrit : « *De même que rien n'est solidement établi pour la raison spéculative si ce n'est par réduction aux premiers principes indémonstrables, de même rien n'est solidement établi pour la raison pratique si ce n'est par ordination à la fin dernière, qui est le bien commun.* »<sup>(2)</sup>

L'Etat agit conformément à la loi naturelle, dès lors qu'il cherche à promouvoir en premier lieu le bien commun, ce qui implique sa capacité et sa volonté à subordonner les multiples biens propres de la société à cette finalité supérieure unique. Toute société étant inévitablement divisée

selon les différents biens propres, il est évident qu'elle ne peut réaliser sa finalité si l'instance qui la gouverne est elle-même divisée. Unité du gouvernement et continuité de l'action gouvernementale sont les deux piliers sans lesquels aucun Etat ne peut se proposer de poursuivre fermement et durablement le bien commun. Inversement, des changements de gouvernement incessants et des modifications continues des politiques suivies, tant dans l'ordre intérieur qu'au plan international, ne peuvent qu'entraîner la décadence inévitable d'une nation jusqu'à sa ruine ou son absorption par une unité politique plus vaste et mieux assurée.

### La monarchie est le meilleur des gouvernements.

Il s'ensuit, comme dit saint Thomas : « *que la monarchie est le meilleur des gouvernements (...) la monarchie est meilleure que le régime aristocratique et celui-ci meilleur que la république* »<sup>(3)</sup>, parce qu'elle est la forme de gouvernement la plus unitaire, la plus durable, et partant la mieux à même de promouvoir le bien commun et la grandeur de l'Etat. Que cherche, en effet, celui qui gouverne, si ce n'est d'assurer la paix, c'est à dire l'unité du corps social par delà des conflits d'intérêts ou d'idées qui tendent constamment à le diviser ? Or il est évident que seul ce qui est un peut immédiatement donner de l'unité à quelque chose. Si plusieurs dirigent, il faut en premier lieu qu'ils parviennent à l'unité avant de pouvoir promouvoir l'unité des dirigés. C'est pour-

quoi, dit saint Thomas, la multitude est mieux gouvernée par un seul que par plusieurs.

Saint Thomas est bien conscient du risque de voir le pouvoir d'un seul, c'est à dire la monarchie, se corrompre et tomber dans la tyrannie. Celle-ci est un régime injuste à proportion que ce type de gouvernement cesse de poursuivre le bien commun-. « *Ceux qui ambitionnent de commander plutôt que de contribuer à l'intérêt général, paralysent tout essor chez leurs sujets : toute supériorité chez ceux-ci leur donne le soupçon d'un préjudice causé à leur domination inique. Les tyrans suspectent les bons plus que les méchants, et toujours la vertu d'autrui leur paraît redoutable. Les tyrans s'appliquent à étouffer chez*

*leurs sujets l'éveil de cette grandeur d'âme, fruit de la vertu, qui les empêcherait de supporter le joug de leur injuste domination.* »<sup>(4)</sup> Belle anticipation des régimes de terreur que l'on a vu à l'œuvre au XX<sup>ème</sup> siècle, et dont la République de 1793 avait fourni le premier modèle ...

Et pourtant, dans la mesure où la tyrannie reste en quelque sorte mesurée, ne se transforme pas en despotisme arbitraire à la mode orientale ou en totalitarisme à la façon moderne, la tyrannie – ou pour employer une terminologie plus moderne, la dictature liée à une situation d'exception selon le modèle romain, est encore préférable à un régime oligarchique ou même démocratique. L'oppression, en effet, est bien plus souvent la conséquence d'un gouvernement collectif prompt à sombrer dans les

1) Ces conditions de stabilité et de pérennité sont capitales. Si les régimes monarchique, aristocratique et républicain sont dans leur principe tous trois conformes au droit naturel, seul le premier, dans sa forme héréditaire, comme on l'a indiqué, est à même de remplir ces deux conditions.

2) Saint Thomas : Somme Théologique, I-II, 90, 2.

3) Saint Thomas : De Regimine, Ch III. Voir également la Somme Théologique « *Optima gubernatio est quae fit per unum* » qu. 103, a, 3.

4) Saint Thomas : De Regimine, Ch III.

discordes, que d'un gouvernement d'un seul.

Le problème qui se pose, c'est d'organiser le fonctionnement de l'Etat afin d'éviter les risques de corruption du régime monarchique. Il faut donc, dit saint Thomas, que le pouvoir royal soit tempéré par l'existence de groupes intermédiaires, et notamment d'une aristocratie dont les membres sont élus par le peuple et peuvent être choisis en son sein.<sup>(1)</sup> Il faut comprendre, en fait, d'une part que saint Thomas prend le mot d'aristocratie non au sens de classe sociale, mais au sens premier à savoir, gouvernement par les meilleurs. Ce que préconise donc saint Thomas, c'est la constitution d'une élite qui, placée en dessous du monarque, évite ce face à face direct entre le détenteur unique du pouvoir et la multitude, car tout despotisme repose effectivement sur une telle structure bipolaire.

Quant aux modalités de désignation de cette élite par l'élection, elle doit être comprise d'une part comme signifiant que dans une société vivante il doit nécessairement exister une certaine circulation des élites, quelque soit en fait la technique mise en œuvre pour assurer cette circulation. Mais elle signifie également que pour saint Thomas, si la monarchie pure est dans son principe le meilleur régime, il est, d'un point de vue réaliste, préférable dans l'ordre des choses humaines, que la monarchie soit tempérée par la présence dans son fonctionnement d'un élément aristocratique et d'une certaine participation du peuple. *In concreto* donc, le régime monarchique mixte<sup>(2)</sup> est supérieur au

régime monarchique pur.<sup>(3)</sup> Des raisons pratiques justifient ce choix. Par exemple, il est capital que le monarque soit bien informé des différents aspects de la vie sociale, des difficultés de ses sujets, de l'état d'avancement des sciences etc... Tous domaines dans lesquels le roi est susceptible d'intervenir en arrêtant les mesures appropriées et pour lesquelles il est utile qu'il soit conseillé par des « prud'hommes » alliant savoir et sagesse.

Historiquement, le modèle de la monarchie mixte a existé en France sous la monarchie capétienne. En dessous du monarque, se trouvaient de nombreux groupements intermédiaires, comme les corporations, des assemblées élues comme les Etats provinciaux ou les assemblées du clergé, et enfin une aristocratie non élective mais ouverte, et renouvelée par l'anoblissement souvent offert aux meilleurs serviteurs de l'Etat. Il convient de voir en outre, que l'élection n'est pas le seul mode possible de participation du peuple au fonctionnement de la monarchie. A travers l'émergence et le maintien de coutumes « qui font lois », le peuple participe à la fonction législative, puisque les coutumes ne peuvent se maintenir que parce qu'il ne cesse de s'y référer. On sait d'ailleurs que l'action législative royale s'arrêtait le plus souvent là où commençaient les « bonnes coutumes », les « mauvaises » étant normalement abolies de par la volonté royale.

Mais, au-delà des aménagements techniques quant à la structure politique de la société royale, ce qui évite au roi de

basculer dans la tyrannie, c'est, selon saint Thomas, la conscience aiguë que le monarque doit avoir que le pouvoir qu'il a entre ses mains lui vient de Dieu, et qu'il n'en est que le dépositaire périssable. Le métier de roi exige ainsi des vertus éminentes, sur lesquelles le « Docteur commun » ne se lasse pas d'insister. Prudence, justice, équité sont indispensables pour la poursuite du bien commun. Mais tout aussi bien : la grandeur d'âme face aux vicissitudes, la magnanimité en face des multiples tentations du pouvoir, la force de la volonté face à la pression du désir de se complaire dans l'acquisition des richesses ou la jouissance de multiples voluptés, ou encore la recherche d'une vaine gloire. Être roi est avant tout un office, une charge pleine de risques, de fatigues, de soucis multiples qui ne peuvent sur terre trouver de contre-partie. Dieu seul est en mesure de récompenser pleinement le roi.<sup>(4)</sup>

*« Un roi chrétien qui travaille à promouvoir le bien commun temporel, en le subordonnant au bien spirituel et surnaturel des âmes, mérite donc une grande récompense dans l'éternité, (il est plus difficile d'être chef de l'Etat que d'être chef d'une famille) et dès ici-bas, l'affection profonde de ses sujets, l'attachement loyal et dévoué jusqu'au sacrifice de la vie. Par là son pouvoir est affermi ; la paix, la tranquillité de l'ordre, est maintenue pour que tous puissent vaquer à leurs travaux, accomplir leurs devoirs, et suivre leur destinée par la connaissance et l'amour de Dieu. »<sup>(5)</sup>*

1) Saint Thomas : Somme Théologique, Ia, IIae, qu 105, a, 1.

2) Pour Aristote déjà le meilleur régime politique est mixte comportant selon un dosage variable - principe du réalisme politique - suivant les sociétés entre éléments monarchiques, aristocratiques et démocratiques.

3) Saint Thomas : Somme Théologique, Ia IIae, qu. 95, a, 4.

4) Saint Thomas : De Regimine, ch VIII.

5) RP Garrigou-Lagrange : Préface au De Regimine.



Les vertus qui sont nécessaires à ceux qui dirigent une société politique – prudence, justice, équité, force – sont également les vertus morales que chaque homme a le devoir de rechercher, mais bien peu y parviennent quoique, dit saint Thomas, beaucoup prétendent les avoir et tentent de le faire accroire à l'aide de faussetés et d'hypocrisie. « *Par suite, tout régime qui favorise l'ambition des démagogues qui flattent le peuple pour arriver au pouvoir, conduit au pharisaïsme politique et à la ruine, car il n'y a d'union durable que dans la vérité et la justice.* »<sup>(1)</sup>

Par nature le régime républicain peut théoriquement y prétendre, mais dans la pratique il suppose une grande compétence et un parfait désintéressement chez les citoyens qui sont appelés à désigner les gouvernants par le biais de l'élection.<sup>(2)</sup> En effet, faute d'un désintéressement parfait, l'élection n'a pour fonction que de trancher entre des intérêts antagonistes, donc de provenir d'une société divisée, mais aussi d'entretenir cette division, les vaincus d'une élection attendant le prochain suffrage pour accéder à leur tour au pouvoir. Plus une société est vaste et peuplée, plus ses structures sociales sont différenciées, plus il devient impossible d'attendre d'une majorité de citoyens dépourvus des compétences et des informations néces-

saies qu'elle puisse accéder à une claire compréhension de ce qu'exige le bien commun, et de la valeur des titres des candidats en présence. « *L'élection désignera le plus souvent des arrivistes, ambitieux incapables, qui deviendront ministres, là où il faudrait un Colbert, un Vauban ou un Louvois.* »<sup>(3)</sup> Bref : il ne suffit pas de s'appeler « Royal » pour avoir l'étoffe d'un monarque ...

La République ne doit pas être confondue avec la démocratie,<sup>(4)</sup> en ce que si le bien commun paraît, dans la première, difficile à promouvoir, il n'en reste pas moins affiché à l'horizon de l'action politique contrairement à ce qui prévaut avec la seconde. Par ailleurs, la République se combine aisément avec d'autres éléments, notamment aristocratiques comme dans le cas de la Sérénissime Venise, de sorte que le processus de l'élection est réservé à la partie espérée la plus saine et la plus sage de la population.

Ces éléments disparaissent de la démocratie qui, en raison de la généralité de l'élection, de la multiplicité des appétits libérés par l'effondrement des structures d'autorité et légitimés au nom de l'individualisme hédoniste,<sup>(5)</sup> ce qui provoque une division structurelle de la société en groupes antagonistes – hier au plan socio-

économique, aujourd'hui au plan moral et religieux – et une instabilité permanente des politiques gouvernementales.<sup>(6)</sup> Comme le disait Rousseau, la démocratie à proprement parler ne peut convenir qu'à des peuples restreints et où chaque citoyen est éminemment vertueux. Mais, comme disait saint Thomas, rien n'est plus rare que les hommes pleinement vertueux. Or cette vertu, la démocratie elle-même est incapable d'aider les citoyens à l'acquérir, puisque ses deux piliers sont le libéralisme et l'individualisme, deux attitudes intellectuelles qui vont directement à l'encontre de la recherche de la sagesse et de la vertu. « *A ce point de vue, elle est un peu en politique ce qu'est le quiétisme en spiritualité : elle suppose l'homme arrivé à l'âge adulte ou à l'état de perfection, alors qu'il n'est peut-être encore qu'un enfant, et le traitant comme un parfait, elle ne lui donne pas ce qu'il faut pour le devenir.* »<sup>(7)</sup> Le vieux Kant n'annonçait d'ailleurs pas autre chose lorsqu'il écrivait dans « Qu'est-ce que les Lumières ? » :

« *Qu'est-ce que les Lumières ? La sortie de l'homme de sa minorité dont il est lui-même responsable. Minorité, c'est-à-dire incapacité à se servir de son entendement sans la direction d'autrui ; minorité dont il est lui-même responsable, puisque la cause en réside non dans un défaut de l'entendement, mais dans un manque de décision*

1) RP Garrigou-Lagrange : [op.cit.](#)

2) Pour bien des désignations les Athéniens préféraient le tirage au sort plutôt que l'élection.

3) RP Garrigou-Lagrange : [op.cit.](#)

4) Contrairement à ce que voudrait faire croire tous les discours creux et pompeux sur « l'Etat républicain », la « légalité républicaine », « le modèle républicain d'intégration sociale » etc... qui à travers l'usage immodéré du terme de « République » comme de celui de « citoyen », essaient de raviver la flamme du mythe révolutionnaire pour mieux faire oublier la bassesse et la médiocrité des temps présents.

5) Nous sommes bien loin de St Paul disant : « *Je ne cherche pas ce qui m'est utile, mais ce qui est utile à beaucoup afin qu'ils soient sauvés* » (St Paul : I Cor. X, 33).

6) L'individualisme, principe de division du corps social, est d'une certaine façon d'essence diabolique – diabolos : qui divise. Comme l'observe Jean Madiran ([On ne se moque pas de Dieu](#), NEL, 1957 pp 66-67) : le péché originel est éminemment individualiste en ce que la finalité première poursuivie par Adam était de se donner sa propre loi au détriment de la Loi divine.

7) RP Garrigou-Lagrange : [op.cit.](#)

*et de courage de s'en servir sans la direction d'autrui. Sapere Aude ! Aie le courage de te servir de ton propre entendement. Voilà la devise des lumières.»*

Il ne saurait donc y avoir d'ambiguïté quant à la position de saint Thomas sur la nature du meilleur régime : « *Puisque la vraie vertu, unie à la vraie compétence est chose rare parmi les hommes, puisque la plupart d'entre eux sont incapables de gouverner, et qu'ils ont besoin d'être conduits, le régime qui leur convient le mieux est celui qui peut suppléer à leur imperfection. Ce régime perfectum in ratione regiminis, à raison de l'unité, de la continuité, de l'efficacité de la direction vers une fin difficile à réaliser, c'est la monarchie, surtout une monarchie tempérée, toujours attentive aux différentes formes de l'activité nationale. Mieux que la démocratie ou que le régime féodal, elle assure la paix intérieure et extérieure d'une grande nation, et lui permet de durer longtemps.* »<sup>(1)</sup>

Contrairement à la conception politique moderne, la question du meilleur régime, question qui est à la source de l'effort philosophique en matière politique depuis les Grecs anciens, n'est pas matière de préférence personnelle. La politique étant une science, elle est ordonnée à la vérité, et il y a donc

Alors faut-il aller voter pour le moins pire des gouvernements envisageables ?

Seul le retour aux principes, le maintien des principes constituent la tâche la plus urgente de

une vérité en politique, de même qu'il y en a une dans le domaine de la morale et dans celui de la métaphysique. L'existence de cette vérité est la condition nécessaire pour que se réunissent dans la société intelligences et volontés. A défaut de rechercher cette vérité, et même de la croire possible, il ne reste plus pour trancher le débat que le recours à la violence ou le recours à la loi du nombre qui elle-même est violence à l'égard des minorités. Que cherche d'ailleurs le grand nombre dès lors qu'on lui affirme qu'il est le seul véritable détenteur de l'autorité suprême ? Ni le bien commun, ni la justice, ni l'équité, mais la satisfaction par chacun de ses intérêts sans souci des dommages causés aux autres, ce qui est la négation même de toute amitié civile.

Ni la vertu, ni l'obéissance à l'autorité légitime mais la revendication d'une liberté sans limite assignable et qui donc s'identifie rapidement avec le seul caprice, la satisfaction de désirs insatiables, contradictoires, dont l'objet final toujours repoussé engendre frustration et malheur chez un homme naturellement fait pour le bonheur.

Il est évident qu'il y a aujourd'hui loin de la théorie à la pratique. Nous ne sommes plus au temps de la monarchie capétienne, et les avantages – aussi

### **Alors ? Que faire aujourd'hui ?**

l'heure. Ce n'est qu'appuyé fermement sur ces principes lumineusement dégagés par saint Thomas et pour l'essentiel, en ce qui nous concerne, mis en œuvre sous la monarchie capétienne<sup>(3)</sup> que pourrait s'envisa-

ger une action plus offensive dans le cadre de la participation à la vie et au fonctionnement des différents rouages de la société actuelle – sachant combien il peut être périlleux de vouloir aménager une route sur un pont superficiels, éphémères et finalement frustrants qu'ils soient – que procure à la multitude la démocratie appuyée sur le suffrage universel font que les démocrates ne sont pas près de voir leurs yeux s'ouvrir.<sup>(2)</sup> Néanmoins, il serait vain de supposer qu'un régime fondé sur l'illusion, la mystification et le mensonge puisse durer éternellement. Déjà, nous percevons la dégradation qu'a connue la démocratie républicaine depuis son établissement à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle : affaiblissement mortel de toutes les structures d'autorité – à commencer par la famille et l'école – « déséducation » publique, désinformation médiatique, perversion croissante des mœurs, tyrannie de la pensée unique, démagogie politique de tous les instants. Aucune démocratie ne peut durer car ne reposant sur aucun principe vrai elle est constamment poussée dans une fuite en avant, et sans que personne n'en soit véritablement responsable – d'ailleurs qui est responsable de quoi en démocratie ? – elle ne peut que glisser vers ce despotisme mou dont Tocqueville avait en son temps bien discerné la logique à l'œuvre lors de son voyage en Amérique, et dont nous ne cessons de voir les manifestations de plus en plus étouffantes, se multiplier.

ger une action plus offensive dans le cadre de la participation à la vie et au fonctionnement des différents rouages de la société actuelle – sachant combien il peut être périlleux de vouloir aménager une route sur un pont

1) RP Garrigou-Lagrange : op.cit.

2) « *Jupiter aveugle ceux qu'il veut perdre* », ainsi nos braves écologistes ont bien fait le lien entre les dommages irréparables causés à la nature par le capitalisme effréné, mais ils n'ont toujours pas fait le lien entre ce capitalisme effréné et la démocratie.

3) Malgré des lacunes et des faiblesses inhérentes à la projection de principes théoriques au plan pratique et dont l'on ne saurait pas tenir compte lorsque l'on établit le bilan de l'action de la Monarchie.

vermoulu.

Seule la réaffirmation incessamment reprise des principes premiers relatifs à la nature humaine, à la nature de la société et à la nature de l'Etat peut per-

mettre d'espérer pouvoir éclairer, purifier et raffermir les intelligences. Redire aux hommes en quoi consiste la vérité dans les choses politiques sera peut être insuffisant, mais sans cette

proclamation inlassablement reprise il est vain d'espérer que ce qui succédera à la démocratie actuelle ne soit pas pire que cette démocratie elle-même.

*Saint Martin Betuy*

## *Le 94<sup>e</sup> pèlerinage légitimiste à Sainte-Anne d'Auray*

Quelque cent cinquante pèlerins se sont réunis, les 23 et 24 septembre derniers à Sainte-Anne d'Auray en Bretagne.

Le pèlerinage, qui avait débuté, le samedi, par une marche de Vannes à Sainte-Anne, s'est poursuivi, le dimanche, par la messe célébrée par M. L'abbé Lourdelet dans la chapelle du Champs des Martyrs.

Le dépôt d'une gerbe devant le monument du Comte de Chambord précédait ensuite l'allocution de Hugues Saclier de la Bâtie, président de l'Union des Cercles Légitimistes de France, allocution que l'on trouvera ci-dessous.

Il revenait à Arnaud de Lassus de clôturer ce 94<sup>e</sup> pèlerinage légitimiste et de captiver son auditoire en abordant le thème de la doctrine sociale de l'Eglise dans la crise doctrinale actuelle.



La messe



Devant le monument du Comte de Chambord

## *Allocution prononcée le 24 septembre 2006 à Sainte-Anne d'Auray*

Monsieur l'Abbé,  
Chers amis,

Permettez-moi pour commencer de vous faire part du communiqué du secrétariat de Monseigneur le Duc d'Anjou :

*Le duc d'Anjou est heureux d'annoncer que son épouse la duchesse d'Anjou et lui-même attendent un heureux événement pour le printemps prochain.*

*Mariés depuis le 6 novembre 2004, le chef de la Maison de*

*Bourbon, Mgr Louis de Bourbon, duc d'Anjou, aîné des Capétiens et son épouse la princesse Marie Marguerite sont très heureux de la naissance future de leur premier enfant.*

*Le couple princier a fait savoir*

qu'il attendra la naissance pour connaître le sexe de l'enfant.

*Le prochain voyage officiel du duc et de la duchesse d'Anjou se déroulera du 24 septembre prochain au 1<sup>er</sup> octobre. Ils présideront le 300<sup>e</sup> anniversaire de la fondation des Invalides à Paris. Ils se rendront également en Anjou et en Lorraine pour y présider des manifestations culturelles à l'occasion desquelles ils rencontreront les autorités locales civiles et religieuses.*

*Paris, le 14 septembre 2006*

L'attente de cet heureux événement doit nous inciter, comme le proposent certains prêtres légitimistes, à prier pour la duchesse d'Anjou et l'enfant qu'elle attend. Une prière est disponible sur le stand de l'UCLF.

Que Dieu et Notre-Dame du Puy les protègent !

Quel cadeau pouvons-nous leur offrir en cette circonstance si ce n'est notre fidélité inébranlable aux princes monarchistes que Monseigneur le Duc d'Anjou incarne ?

Montrons par notre persévérance à ouvrir et soutenir des cercles légitimistes et cercles d'études que la monarchie catholique n'est pas, pour nous, une idée sans fondement, un pur rêve. C'est une réalité politique, une institution, à laquelle la France devra revenir un jour. Et

ce jour, ne pouvons-nous pas le hâter, ou du moins le préparer, par notre action, par nos œuvres et l'accomplissement de notre devoir d'état.

N'est-il pas utile que nous soyons les acteurs de la défense et de la propagation des principes politiques qui ont fait la France, quel qu'en soit la valeur des hommes qui ont eu en main sa destinée.

Ne nous décourageons pas, mais soyons fiers de ce que nous entreprendrons pour Dieu, la France et le Roi.

Certes les difficultés sont nombreuses et le découragement vient nous assaillir, nous suggérer le repos, alors qu'il nous faut combattre. Il est donc nécessaire de nous unir et de soutenir les œuvres et cercles existants. Votre présence aujourd'hui en est un témoignage et nous vous en remercions. Mais notre effort ne doit pas se limiter à cette belle journée, à ce pèlerinage annuel où nous aimons bien nous retrouver. Notre action doit l'être tout au long de l'année. Soutenez notre presse légitimiste, soutenez nos œuvres (pèlerinage, journées légitimistes, camps chouans).

Pour nous encourager, n'avons-nous pas l'exemple de nos prédécesseurs. N'est-il pas

admirable de constater que certains parents proches ont servi trois générations de rois : - Henri VI, Alphonse II, Louis XX - avant de finir leur vie sur terre, munis des sacrements de l'Eglise catholique, pour laquelle ils ont également combattu : soldats fidèles de Dieu et du Roi.

N'avaient-ils pas eux aussi, l'exemple de leurs parents, l'exemple de leurs ancêtres, qui ont dû combattre la Révolution, et dont Ste Anne d'Auray, Auray, Quiberon conservent le douloureux souvenir.

Ce pèlerinage n'est donc pas uniquement pour « faire mémoire », mais pour prendre exemple et faire la même chose avec les moyens qui sont les nôtres aujourd'hui et que les circonstances nous imposent et dont elles nous font un devoir. Faisons notre devoir. Nous connaissons un très vieux drapeau d'un cercle légitimiste de Seine et Marne, d'avant guerre, dont la devise imprimée exprime tout un programme : *Fais ce que dois, advienne que pourra.*

Soyons donc, Chers amis, persévérant et courageux.

Vive Dieu ! vive le Roi !

*Hugues Saclier de la Bâtie*

## ***La bataille du Champ des Merles***

Nous sommes à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle en Serbie, plus exactement dans la province du Kosovo. Depuis plusieurs années, la contrée est occupée par les Turcs. Ces derniers continuent cependant à s'emparer d'autres territoires résiduels

de Byzance.

Au printemps 1389, le sultan Murat, accompagné de ses deux fils, lance contre la Serbie du prince Lazar une importante armée, qui compte dans ses rangs des vassaux chrétiens du sultan.

Ayant atteint la plaine de Kosovo, au nord de Pristina, l'armée turque tombe par surprise sur les soldats serbes qui lui barrent la route. C'est là qu'un chevalier serbe, connu dans les chansons épiques sous le nom de Milos Obi-

lic, réussit à blesser mortellement le sultan lors d'une infiltration dans le campement turc.

La mort du sultan provoque un grand trouble au sein de l'armée turque, et ses deux fils en viennent à se disputer la garde du trône. Le premier fait donc assassiner le second, et décide de poursuivre la bataille jusqu'à l'"épuisement complet".

De son côté, le prince Lazar ne recule pas. Plutôt que de vivre honteusement, le prince souhaite mourir glorieusement, même si le combat est perdu d'avance. Les forces sont, en effet, de nombre bien différents : près de 30 000 hommes dans l'armée turque, de 15 000 à 20 000 chez les Serbes et leurs alliés.

L'un des plus éminents dignitaires, participant à la bataille du côté des Serbes, s'appelle Vuk Brankovic. Au cours de cette bataille, qui se déroule dans la journée du 28 juin 1389, il est le commandant d'un des trois corps d'armées serbes, le premier étant sous les ordres directs du prince Lazar, l'autre aux ordres de Vlatko Vukovic. Désirant s'emparer du pouvoir, il négocie secrètement avec le sultan, permettant à ce dernier de capturer le prince Lazar. Le prince est donc fait prisonnier, et mis à mort par le nouveau sultan Bayezid. Konstantin le Philosophe, qui fut le biographe du fils de Lazar, Stefan,, rapporta que les chevaliers serbes exigèrent d'être exécutés avant leur prince, ne voulant pas assister à sa mort.

De victoire serbe, cette bataille n'en a cependant que le nom. Les deux chefs ennemis y trouvèrent la mort, et la fine fleur de la noblesse serbe périt lors de ce combat. Ce fut donc une défaite serbe sur le plan strictement militaire, mais une grande victoire chrétienne compte tenu du courage et de l'abnégation dont fit preuve sa noblesse. Une défaite terrestre mais une victoire céleste. C'est sans doute ce choix en faveur du Royaume céleste qui fit attribuer au prince Lazar, dans la tradition orale serbe, le titre d'Empereur.

Le Croissant finit donc par l'emporter et la défaite serbe ouvrit aux Turcs la voie des pays balkaniques et danubiens.

Ce combat, encore bien vivant dans la mémoire serbe, et l'une des grandes fiertés de ce peuple, eut un grand retentissement dans toute l'Europe. A Paris, les cloches de Saint-Denis annoncèrent cette grande victoire de la chrétienté sur le monde musulman.

Les chants épiques et la poésie ont encore aujourd'hui une place importante dans les cœurs slaves, en particulier chez nos voisins Serbes. Nos mentalités actuelles ont du mal à comprendre cette passion. Au XIX<sup>e</sup> siècle, un Français en a donné l'explication en comparant fort adroitement "*La Chanson de Roland*" et "*L'Épopée de Kosovo*". Il s'agit du baron Adolphe d'Avril, né en 1822 à Paris, ju-

riste, consul général de France en Roumanie et ministre plénipotentiaire au Chili. Ainsi, dit-il dans son écrit : "*Il y a une analogie facile à saisir entre les chants relatifs à la bataille de Kosovo et notre Chanson de Roland*". On y retrouve, il est vrai, un contenu médiéval, un combat pour la foi chrétienne. Et la cause de la tragédie dans la plaine de Kosovo est une trahison similaire à celle du défilé de Roncevaux.

Le baron d'Avril écrit encore : "*Le désastre de Kosovo avait frappé profondément l'imagination des Serbes ; il est devenu le principal aliment de la poésie populaire. Comme toujours, cette poésie a transformé l'histoire en l'idéalisant. Les personnages réels ou fictifs qui figurent dans la légende ont pris des proportions réellement épiques. Lazar y représente la splendeur de la royauté. Son mobile est le sentiment exalté du devoir, la soumission à Dieu, le dévouement absolu*". Ne croyons-nous pas y retrouver notre Roland ?

En conclusion, nous pouvons citer cette phrase de Jean-Christophe Buisson dans son livre "*Héros trahi par les alliés : le général Mihailovic*" : "*Depuis 1389, date de la victoire aux Champs des Merles, des armées ottomanes sur les troupes du prince Lazar, chaque famille serbe porte en elle l'espoir de voir un jour prochain le Kosovo, berceau de la dynastie des Nemanjic, rejoindre le giron de la mère patrie*". Leur souhait est, aujourd'hui, de la garder !

Jehan Collarcine

## Erratum

Dans le n° 108 de *La Gazette Royale*, plus précisément dans l'article "*De son exil londonien, l'ancien Intendant de Bretagne, François de Bertrand de Moleville nous parle de la mort de Louis XVI*", il est mentionné, parmi les sources citées, un écrit de "Georges Gosselin Lenotre". Un lecteur nous a fait justement remarqué que l'historien portait en réalité le nom de "Théodore Gosselin Lenotre", dit "G. Lenotre". Dont acte.

## Quelques nouvelles d'actualité

La crise iranienne qui était patente depuis plus de trois années, et qui pourrait entraîner la chute de la Cinquième république, s'est poursuivie en 2006. Vu l'importance de la minorité juive outre-Atlantique et compte tenu des déclarations négationnistes du Président iranien, il ne semble pas que la victoire démocrate aux élections américaines du 7 novembre 2006 puisse desservir le Président américain sur ce dossier. Quoi qu'il en soit, l'administration républicaine des USA paraît maintenant vouloir plus tenir compte de ses partenaires. L'actualité en témoigne.

### Russie/USA

Le Président George W. Bush a levé les obstacles à l'admission de la Russie à l'Organisation Mondiale du Commerce. Les négociations traînaient en longueur depuis 1993. En route pour le Vietnam, où il doit participer à un sommet Asie-Pacifique, il a fait escale à Moscou et discuté avec Vladimir Poutine du problème du nucléaire iranien. (15 novembre 2006)

### Crise chez Volkswagen

Rien ne va plus chez le premier constructeur automobile européen, où le président du conseil d'administration a dû démissionner. Il a été remplacé par un cadre du crû. La hausse des cours mondiaux de certaines matières premières expliquerait que ce géant industriel se trouve dans une phase de redéfinition de ses objectifs. Volkswagen veut à l'avenir mettre l'accent sur les véhicules industriels et contrôler l'allemand Man et le suédois SCANIA. (8 novembre 2006)

### ABIDJAN

Le Conseil de Sécurité des Nations Unies a prolongé d'une année le mandat présidentiel de Laurent Gbagbo. Si tout reste dans le flou quant au désarmement des milices rivales, il faut se réjouir qu'une solution d'attente ait pu être atteinte au cours des délibérations onusiennes. Néanmoins, le correspondant à Nairobi du quotidien allemand *Neue Zürcher Zeitung* note qu'un règlement pacifique de la crise ivoirienne demeure pour le

moment du domaine des simples hypothèses. (2 novembre 2006)

### Crise d'Airbus

L'hebdomadaire spécialisé "Air et Cosmos" tire le signal d'alarme sur le programme "Airbus". Dans son édition du 13 octobre 2006, ce magazine note que depuis le début de l'année, le concurrent le plus direct d'Airbus, l'américain Boeing, a pris le large. Depuis janvier 2006, Boeing a enregistré des commandes pour 746 appareils contre 226 pour Airbus. Les nouveaux dirigeants d'EADS/Airbus n'excluent pas qu'il faille quinze années à Airbus pour menacer à nouveau Boeing. (13 octobre 2006)

### IRAN

Les observateurs n'escomptent pas que des sanctions contre l'Iran, qui n'a pas donné suite à l'ultimatum du Conseil de Sécurité de l'ONU de stopper ses activités d'enrichissement de l'uranium, puissent être mises en œuvre avant de nouvelles négociations. La politique américaine semble être de préférer de nouvelles négociations, plutôt que d'aller au devant d'un veto russe ou chinois. Il se pourrait, en définitive, que Washington décide, de concert avec ses alliés, de mesures contre l'Iran, sans passer par le Conseil de Sécurité de l'ONU. (31 août 2006)

### GEORGIE

Le Fonds Monétaire International (FMI) a invité le gouvernement géorgien à ne pas brusquer la Russie. A un moment où la grande presse internationale titre régulièrement sur les difficultés entre Tbilissi et Moscou, cette prise de position du FMI est d'autant plus remarquable, puisqu'elle survient après que le Président Bush a exprimé le vœu que la Géorgie devienne membre de l'OTAN. Reste à savoir si la recommandation du FMI est dictée par des raisons monétaires ou par d'autres motifs. (20 août 2006)

### Menaces sur le budget militaire français

Dans un article plus ou moins officieux, le chroniqueur militaire du quotidien "Le Monde" n'exclut pas une réduction du budget français de la Défense après les élections présidentielles du printemps 2007. Tant les socialistes que M. Nicolas Sarkozy souhaiteraient que le budget "Défense" serve de "variable d'ajustement" budgétaire. (14 juillet 2006)

Fait le 15 novembre 2006

*Pierre Campguilhem*

## *La colonisation française, un échec ?*

Dans les milieux d'idées contre-révolutionnaires, le nom de Bernard Lugan est bien connu pour ses travaux sur l'Afrique. Ses travaux sont parmi les meilleurs sur le sujet, si ce n'est les meilleurs tout court.

C'est à juste titre que ce sujet et cet auteur intéressent nos milieux, car l'histoire de l'Afrique française figure parmi les plus belles pages de l'histoire de France. Il est bon de le rappeler à l'heure où la France disparaît dans le mondialisme et perd sa substance et son identité, sur fond de repentance à tout va de la part des autorités civiles ou religieuses.

Cependant, dans un récent entretien accordé à la « Nouvelle Revue d'Histoire » Bernard Lugan condamne la colonisation avec des propos particulièrement vigoureux. Cette position vis-à-vis de la colonisation et les termes avec lesquels elle se trouve exprimée sont très surprenants, et même à peine croyables, de la part de cet auteur.<sup>(1)</sup>

Voici les phrases en question :

- « *En Afrique, au nom des principes philanthropiques qu'elle portait la colonisation a brisé l'ordre naturel, cassant le pouvoir des dominants et favorisant l'ascension des anciens dominés. Sur le continent africain où la force et le prestige sont respectés, elle a introduit pitié et compassion, abaissant les anciens maîtres...* »

- « *C'est en effet par dizaine de milliers que nous avons envoyé les meilleurs des nôtres mourir des fièvres sur le continent africain afin d'y soigner les populations, de leur apporter la paix, l'instruction. L'erreur fut colossale car la démentielle surpopulation africaine qui achève de détruire le continent est une conséquence directe de la colonisation* ».

- « *...Charles Maurras disait qu'une politique se juge à ses résultats ; or ceux de la colonisation sont calamiteux et cela tant pour l'Europe que pour l'Afrique* ».<sup>(2)</sup>

### **Remarques préalables.**

Ce discours semble assez scandaleux, ou en tout cas franchement maladroit. Peut-on affirmer que les Africains ne méritaient pas "pitié et compassion" ? Peut-on affirmer qu'il y a opposition entre "**piété et compassion**" et "**force et prestige**" ? Peut-on affirmer qu'il valait mieux laisser les Africains mourir des fièvres, des guerres tribales, de l'esclavage, et autre tares propres aux sociétés primitives, que Lugan signale si bien dans ses ouvrages, sous prétexte que ces misères auraient évité la surpopulation actuelle ? Autant dire que les Africains (tout au moins les dominés) ne sont pas des hommes ! Ces lignes ne s'accordent pas avec la morale catholique et ni même avec

la morale naturelle la plus élémentaire.

Monsieur Bernard Lugan, pour signifier la situation catastrophique de l'Afrique, parle de "surpopulation". Certes l'Afrique n'arrive pas à nourrir sa population actuelle, mais le terme de surpopulation ne paraît pas adapté, à moins de préciser qu'il s'agit d'une conséquence de problèmes que nous étudierons plus loin. Effectivement la densité de population du continent africain est une des moins élevée au monde, alors que ce continent recèle de grandes richesses, et un potentiel agricole de plus en plus mal mis en valeur. Il est maladroit de relayer sans précisions un des thèmes majeurs de la ma-

nipulation actuelle : la pseudo surpopulation de la planète.<sup>(3)</sup> La vérité c'est que le continent africain est extrêmement mal géré sans quoi il pourrait accueillir une population plus importante. Dans le Sahara il existe des ruines de villes romaines dont l'analyse révèle, par exemple, des thermes chauffés. Nourrir une ville et chauffer des thermes, cela demande de la nourriture et du bois que le Sahara a produit dans l'Antiquité<sup>(4)</sup>.

Au temps de Saint Augustin il y avait 300 évêchés en Afrique du Nord. Autre exemple révélateur : certaines zones de l'Algérie ont été remises en culture grâce aux efforts de la colonisation après des siècles d'abandon, mais, depuis la décolonisation leur rendement a été

1) Notons bien que si Bernard Lugan s'oppose à la colonisation ce n'est pas du tout pour les mêmes raisons que celles qu'avancent les médias et Mr Boutéflika. Ceux-ci font croire aux jeunes français que la métropole s'enrichissait au détriment de ses colonies. Or, comme le prouve abondamment Bernard Lugan, ce sont plutôt les colonies qui se sont enrichies au dépend de la métropole.

2) Ces citations sont extraites de la N.R.H., N°21, page 11 et suivantes. Du fait de la qualité de plusieurs de ses collaborateurs cette revue publie des articles tout à fait intéressants. Cependant il faut être très prudent car plusieurs de ces collaborateurs, pratiquent un anticatholicisme militant, d'autant plus dangereux qu'il n'apparaît pas souvent clairement.

3) Il faut lire à ce sujet le livre de Pascal Bernardin « *L'empire écologique, manipulation planétaire.* »

4) Dominique Soltner « *Les bases de la production végétale* » tome II page 191. éditions Sciences et Techniques Agricoles, Angers, 1995.

divisé par cinq !<sup>(1)</sup>

### La colonisation, un échec ?

On ne peut à première vue que s'incliner, les colonies ne forment plus le grand empire français, et mis à part le Maroc, elles ont donné naissance à des pays, des sociétés bien malades aujourd'hui. Mais cette première vue doit être complétée.

Monsieur Lugan cite Charles Maurras pour résumer sa pensée " ...une politique se juge à ses résultats... ". Une autre phrase du même auteur " la démocratie c'est la mort " devrait l'inciter à préciser son jugement. La sévérité de Monsieur Lugan se justifie, mais il faut mettre démocratisation à la place de colonisation. Effectivement, pour les politiques qui ont présidé l'œuvre coloniale, ces deux mots étaient synonymes, et bien loin de poursuivre l'effort initial de Charles X, ils n'ont eu de cesse de démocratiser les colonies. Si aujourd'hui l'Afrique périt c'est l'aboutissement, le fruit naturel de la démocratie : la mort.<sup>(2)</sup>

Voici quelques pensées révélatrices à ce sujet. Elles émanent d'éminents révolutionnaires et laïques :

- de Léon Hugonnet radical de 1880, acolyte de Jules Ferry " la grandeur de la France est indispensable au progrès de l'humanité. C'est pourquoi j'approuve une politique qui unira sous le drapeau français cent millions de

défenseurs de la république ".

- de Albert Bouyet au nom de la ligue des droits de l'homme " Faire connaître aux peuples les droits de l'homme, ce n'est pas une besogne d'impérialisme, c'est une tache de fraternité ".

- de Jules Ferry " C'était un devoir supérieur de civilisation qui légitimait le droit d'aller chez les barbares (sic) " " La race supérieure (sic) ne conquiert pas pour le plaisir, dans le désir d'exploiter le faible, mais bien de le civiliser et de l'élever jusqu'à elle ".

- de Léon Blum " Le droit et même le devoir des races supérieures (sic) est d'attirer à elles celles qui ne sont pas parvenues au même degré de culture. "

Dans la bouche de Jules Ferry et de Léon Blum inutile de traduire ce que ces mots veulent réellement dire.<sup>(3)</sup>

Philippe Conrad résume " la mission civilisatrice de la France est mise en avant avec une référence très claire au langage des lumières. La France se plaçait ainsi dans l'héritage de 1789 " <sup>(4)</sup>.

Ainsi la colossale énergie que la France a dépensée pour ces colonies, les milliers de sacrifices que les français ont consentis pour notre empire, tout cela était vain ou condamné à périr à plus ou moins long terme, car, par-dessus ces bonnes intentions, ces éminents sacrifices, ces re-

marquables capacités, il y avait la volonté de répandre la démocratie, les "Lumières" de 1789, mais, Maurras le dit : ces lumières-là produisent la mort, " la démocratie c'est la mort ".

### L'évangélisation, un échec ?

Bernard Lugan dit également : " J'ai longtemps hésité à écrire que l'évangélisation porte sa part dans la destruction mentale des africains. Si du moins, elle avait permis de leur apporter la paix... Mais c'est tout le contraire qui s'est produit. Ce sont en effet les pays les plus christianisés qui ont connu ou qui connaissent les pires massacres " <sup>(5)</sup>.

Le constat de Bernard Lugan est à première vue exact. Mais là encore c'est la révolution qui fut à l'œuvre. De même qu'il ne faut pas confondre colonisation avec démocratisation, il ne faut pas confondre évangélisation avec modernisation.

Nous avons vu d'une part l'opposition qui s'est instaurée dès la monarchie de juillet entre le gouvernement et l'Eglise pour ce qui concerne l'évangélisation. Dans ces conditions, celle-ci ne pouvait pas être pleinement efficace. Il faut imaginer la difficulté d'un missionnaire européen pour convertir des africains, alors que les autorités administratives françaises manifestent une franche opposition pour la religion catholique, alors que bien des militaires et des hommes d'affaires français se comportent en opposition avec la morale catho-

1) Amicale des anciens élèves des écoles d'agriculture d'Algérie, 'L'œuvre agricole française en Algérie 1830-1962', éditions de l'Atlantique, Versailles, 1990. Selon ces auteurs, qui savent de quoi ils parlent, « En 1957 le rendement moyen de l'Algérie, toute céréales confondues, était de 11,9 quintaux à l'hectare, en culture européenne et de 4,9 quintaux à l'hectare chez les fellah. Pour la période de 1969 à 1971... le rendement... était de 1,6 quintal à l'hectare. »

2) Il est certain que Charles X et le maréchal de Bourmont ne concevait leur entreprise colonisatrice sans la doubler d'une évangélisation. Cf. à ce sujet le livre d'Yves Griffon "Charles X roi méconnu" éditions Rémi Perrin, Paris 1999. Le gouvernement de Juillet 1830 a aussitôt annulé les bonnes dispositions prises par Charles X. Ce sont de tels faits qui ont fait dire au marquis de Roux, historien de la Restauration, la phrase suivante « La Restauration a été le dernier gouvernement français qui ait compté parmi ses devoirs d'état l'appui à donner à l'Eglise pour le bien des âmes. » in "La Restauration", p 439, Arthème Fayard, Paris, 1930. Ceux des historiens catholiques qui ne cessent de critiquer les rois de France pour leurs fautes devraient en prendre acte.

3) Ces quelques citations sont extraites de la N.R.H., N° 22, pages 40 et suivantes.

4) Philippe Conrad. N.R.H. N°22, page 39.

5) N.R.H., N°21.



lique, et que ce comportement bien loin de leur valoir des sanctions leur vaut les faveurs de gouvernements sous perfusion permanente de la Franc-Maçonnerie.

D'autre part il est impossible de nier que, dès le 19<sup>ème</sup> siècle, bien des clercs intervenant en mission furent des libéraux, qui s'empresèrent de libérer les "dominés des dominants", qui véhiculèrent plus les idées de la démocratie que celle de l'Évangile, et ceci avec d'autant plus de facilité qu'il s'agissait de populations sans grande culture, et que bien des clercs libéraux n'ont pas hésité à mettre toute leur autorité spirituelle pour influencer outre mesure la politique des pays en question<sup>(1)</sup>.

Durant la deuxième moitié du vingtième siècle, le problème s'accroît terriblement. Le modernisme triomphant, il ne devient même plus possible de parler d'évangélisation, au sens où l'on emploie ce terme lorsque l'on parle de l'évangélisation de la Gaule, par St Hilaire, St Martin ... ou de l'Irlande par St Patrick, ou des Indiens par les Jésuites. Non, cela fait rêver, mais cela n'est plus la même chose. La religion proposée par nombre de clercs est, bien souvent, une religion qui prend, sur bien des points, le contre-pied de la foi catholique, et a bien du mal, parfois, à cacher un zèle certain à poursuivre l'œuvre destructrice des libéraux du 19<sup>ème</sup> siècle.

Les ruines accumulées dans les pays de tradition catholique ne laissent-elles pas présager une impuissance à "évangéliser" les pays païens ?

Un certain clergé ne déconseille-t-il pas, par ailleurs, de se convertir ? Pourquoi se convertir, en effet, si toutes les religions se valent ?

N'y a-t-il pas autre chose à apporter aux catéchumènes que la liberté, l'égalité et la fraternité ?

Qui avouera la responsabilité du clergé dans le génocide rwandais ?

Qui dira le soutien odieux apporté par des évêques et des monastères de France ou d'Algérie au FLN ?<sup>(2)</sup>

Faut-il s'étonner, dans ces conditions, que les résultats soient catastrophiques si les missionnaires n'apportent plus l'Évangile, mais la démocratie ? Car, " *la démocratie c'est la mort* ".

Aussi, il semble impropre de dire, sans plus de précision, que l'évangélisation est en partie responsable de la destruction mentale des africains. Il faut d'une part rattacher ce problème au problème du catholicisme libéral qui affecte l'Église depuis deux siècles, et signaler que, depuis au moins, il ne s'agit bien souvent plus d'évangélisation mais de

"modernisation" des esprits.

On ne peut pas dire non plus qu'il y a incompatibilité psychologique ou organique entre une religion et une civilisation qui ne seraient valables que dans les pays où elles se sont développées, et non en Afrique, par exemple. Effectivement l'histoire nous apporte bien des exemples qui prouvent que la **religion catholique** s'est parfaitement adaptée à des populations très différentes et hors d'Europe, justifiant sa qualité d'**universelle**. L'histoire nous apprend également que par la colonisation, un pays civilisé peut très bien apporter et adapter cette civilisation dans des pays plus primitifs, comme ce fut le cas pour la colonisation de la Gaule par les Romains, ou de l'Amérique du Nord par les Français.

En conclusion il semble que Monsieur Lugan ait raison de parler de catastrophe, mais au lieu de colonisation il faut employer le mot de démocratisation, et au lieu d'évangélisation il faut employer le mot de "modernisation".

Il ne faut pas s'attrister longuement sur le passé, mais, si la colonisation et l'évangélisation avaient été conduites et aidées par Charles X et ses successeurs légitimes, elles ne seraient pas tombées dans les travers qui ont ruiné ses efforts.

Coëtdro

1) Cf. à ce sujet le livre de Bernard Lugan sur l'Église catholique et le Rwanda.

2) Un membre de l'UCLF a cessé toute pratique religieuse au cours de la guerre d'Algérie le jour où il s'est aperçu que le monastère où il allait à la messe tous les dimanches en Algérie servait de cache d'armes au FLN. Il est revenu à la pratique religieuse par le biais de la tradition et de Monseigneur Lefebvre.

Plusieurs des collaborateurs de la N.R.H., dont les idées anticatholiques ont été signalées plus haut, sont d'anciens militaires de la guerre d'Algérie, ces faits n'ont pas du les aider à garder la foi, il ne faut pas l'oublier.

***Pour aider ce journal : abonnez-vous !***

***Si vous aimez ce journal, faites le lire***

***et faites abonner vos amis.***

## Communiqué du président de l'ACIM

J'écris à la fois en tant que médecin et père d'un enfant myopathe décédé maintenant il y a 8 ans, à l'âge de 18 ans et grand-père d'un petit myopathe : à l'époque il s'avérait que ma fille n'était probablement pas vectrice de la maladie. Lors de la découverte de la maladie de notre fils, il me fut déclaré que par génie génétique un traitement allait être trouvé dans les deux ans.

Vingt cinq ans plus tard cet objectif n'a pas été réalisé. Il s'est fait rapidement une dérive dans le cadre du Généthon (alimenté par le Téléthon), dont le but est de tami-

ser les embryons par le diagnostic pré-implantatoire (DPI), et d'affûter des armes pour le diagnostic préalable in utero (DPN) afin de pratiquer des avortements parfois même la veille de l'accouchement de l'enfant. Si bien qu'en pratique nos malheureux enfants servent de canard d'appel pour obtenir de l'argent servant à éliminer d'autres myopathes. Par ailleurs le Généthon s'échine à trouver des moyens de traitement par les cellules souches embryonnaires qui à ce jour n'ont jamais guéri personne, ne donneront des résul-

tats que dans 10 ou 20 ans, s'ils en donnent. Pendant ce temps nos enfants meurent. Or parallèlement "en aval" des succès thérapeutiques nombreux ont été obtenus. Le plus récent est du 15 novembre dernier (Le Fig. du 17 nov.). Une équipe de Milan a guéri des chiens myopathes avec des cellules souches dites adultes récupérées sur le chien même (allogreffe) ou sur d'autres chiens (hétérogreffes). Une fois de plus l'AFM se trompe de chemin et trompe l'opinion publique.

Le 30 novembre 2006

### Sites internet à visiter :

- ⇒ [www.uclf.org](http://www.uclf.org) (site de l'ucf).
- ⇒ [www.royauté.org](http://www.royauté.org) (site de l'Institut de la Maison de Bourbon).
- ⇒ [www.cercle-henri4.com](http://www.cercle-henri4.com) (site du cercle légitimiste du Béarn).
- ⇒ <http://lescoeursdechouans.free.fr> (site de la Troupe des Cœurs de chouans).
- ⇒ [www.LaRochejaquelein.com](http://www.LaRochejaquelein.com) (site de la famille La Rochejaquelein).
- ⇒ [guy-auge.ifrance.com](http://guy-auge.ifrance.com) (site de l'Association des Amis de Guy Augé).
- ⇒ [www.monarchie-fr.org](http://www.monarchie-fr.org) (bibliothèque virtuelle légitimiste).

## Recevoir

### La Gazette Royale par abonnement électronique ?

La Rédaction de *La Gazette Royale* s'interroge actuellement sur l'opportunité de livrer par voie électronique votre périodique.

Ce procédé présente plusieurs avantages : délais de livraison raccourcis, réception de la version "couleur" de la revue, possibilité de réaliser soi-même les impressions désirées, absence de frais postaux.

Il va sans dire que la version "papier" continuerait d'être envoyée aux abonnés qui le souhaiteraient.

La Rédaction vous donne rendez-vous sur son nouveau site "[www.uclf.org](http://www.uclf.org)" où vous pourrez indiquer vos préférences. Une nouvelle raison pour le visiter !

## Trois nouveaux cercles adhérent à l'UCLF



Les fondateurs des trois nouveaux Cercles

La réunion annuelle des responsables des Cercles de l'UCLF s'est déroulée à Paris le 18 novembre 2006, sous la présidence d'Hugues Saclier de la Bâtie. Les participants ont été rejoints, pour le déjeuner, par

MM. le duc de Bauffremont et Laurent Legrip de la Rozière (IMB).

Au cours de cette journée, trois nouveaux Cercles ont adhéré à l'Union : *Le Cercle des Bastides*, basé à Horsar-

rieu (40700), *Le Cercle Aliénor d'Aquitaine*, basé à Bordeaux (33000), *Le Cercle Hugues Capet*, basé à Grasse (06130).



## *De l'inégalité et autres problèmes : la pensée de Nicolas Berdiaev*

En notre temps où il est fait obligation à chacun de souscrire au dogme de l'égalité universelle, il s'avère utile de se pencher sur le cas d'un philosophe chrétien et iconoclaste : Nicolas Alexandrovitch Berdiaev.<sup>(1)</sup>

Né à Kiev en 1874 et mort près de Paris en 1948, ce professeur, issu d'une famille appartenant à l'aristocratie militaire russe, eut une destinée surprenante. Déporté en 1898 par la police impériale pour menées subversives, il s'en alla dès sa libération poursuivre ses études à Heidelberg avant de s'installer à Moscou. C'est là que le surprit la Révolution d'Octobre. Les bolcheviques, se souvenant de ses sympathies passées, lui attribuèrent une chaire de philologie à l'Université moscovite. 1920 : c'est vers ce moment qu'il brisa avec l'idéologie marxiste et revint à la foi chrétienne. Toute sa vie allait en être bouleversée. Ne pouvant accepter ce revirement, le gouvernement soviétique le contraignit à l'exil. Il se réfugia alors à Paris et consacra son existence à bâtir une œuvre exceptionnelle centrée sur la dimension spirituelle du monde et de l'homme. Cette préoccupation l'amena à débattre de l'opposition entre la "civilisation médiévale" et "l'esprit de la Renaissance". Le problème de l'inégalité régissant toute chose dans l'univers fut son souci constant mais ses opinions à contre-courant restèrent longtemps écartées par les intellectuels des

démocraties occidentales. Regardons de plus près quelques idées essentielles de ce philosophe "incorrect", sans prétendre cependant faire un bilan exhaustif de sa pensée.

Ce révolutionnaire converti fait de l'inégalité le principe premier qui régit toute la création. Chaque aspect de la vie et de l'organisation de la Cité obéit à sa loi. Le modèle nous en est fourni par le Royaume de Dieu lui-même, organisé de telle façon que la hiérarchie permette d'accéder à une totale harmonie.

Pour Nicolas Berdiaev, tout comme pour la doctrine chrétienne, le pouvoir trouve sa source dans le divin. Il n'est de pouvoir que celui donné par Dieu. Celui-ci est accordé à l'homme afin qu'il puisse échapper à l'anarchie et à la révolution permanente qui sont des facteurs de mort. Bien sûr, à cause de notre nature pécheresse, il se peut que ce pouvoir fait pour la justice tombe entre les mains du diable, devenant alors un moteur de tyrannie et de décadence. L'auteur de "La philosophie de l'inégalité", rejoignant l'opinion de saint Thomas d'Aquin, estime que la monarchie s'avère supérieure aux autres formes de gouvernement. Pour lui, à l'origine même du pouvoir se trouvent des "rois-juges" assumant une sorte de théocratie, première étape vers la royauté.<sup>(2)</sup>

L'Etat, qui représente la na-

tion organisée avec son gouvernement et ses règles de vie commune, tout comme le pouvoir proprement dit, ne peut être valablement établi que sur des valeurs spirituelles. Elles seules l'empêchent de verser dans la dictature ou de se dissoudre dans un "minimalisme" à la mode libérale. Les règles imposées par Dieu peuvent seules conduire à la modération. Ce précepte demeure valable même si, historiquement, l'Etat s'est constitué au gré des conflits, des affrontements et des antagonismes. Une fois établi, il transcende tous ces aléas, prenant alors son véritable visage de construction juridique vouée à la protection des individus et de leur liberté. Basé sur l'amour du prochain mais aussi sur la contrainte, il se doit de contribuer à l'accomplissement de la destinée de chacun en "empêchant le monde" de se transformer en enfer.<sup>(3)</sup>

Contrairement à certaines théories contemporaines, l'Etat n'a pas vocation au dépérissement. S'appuyant sur des valeurs spirituelles, il est auréolé d'une sorte de mystique dépassant largement le pur rationalisme. Cependant, comme nous l'avons évoqué plus haut, la loi de Dieu peut se trouver écartée par les hommes qui veulent décider de leur seule autorité du juste et de l'injuste. C'est là l'exemple bien connu du despotisme soumis uniquement à l'arbitraire de la volonté générale.

Le christianisme a révélé les

1) M. Markos Markovic lui a consacré, à la fin des années soixante-dix, une importante étude remarquée par l'Université de Paris. Elle a pour titre : "La philosophie de l'inégalité et les idées politiques de Nicolas Berdiaev". Nouvelles Editions Latines. Paris. 1978.

2) N. Berdiaev pense en effet que la "théocratie" constitua la première forme monarchique. Il en reste quelques traces dans les institutions de l'Ancienne France. La royauté cependant n'accepta jamais la théocratie mais demeura justement une monarchie religieuse.

3) Vladimir Soloviev, cité dans "La philosophie de l'inégalité". Cf. supra.

limites de la puissance étatique en distinguant entre le spirituel et le temporel.<sup>(1)</sup> Elle n'a pas, par nature, à intervenir de sa propre autorité dans la vie spirituelle de l'individu. Elle doit seulement, dans la limite de sa compétence, favoriser l'expression de la vérité religieuse. Par ailleurs : *“Le christianisme reconnaît la valeur absolue de chaque âme humaine et l'équivalence de toutes les âmes devant Dieu. Mais de là il ne faut tirer aucune conclusion favorable pour les nivellements et confusions extérieures. [...] L'égalité chrétienne des âmes devant Dieu fait partie du Royaume de l'Esprit et de la Grâce, elle est intraduisible sur le plan matériel. Pour la conscience chrétienne, c'est l'âme de l'homme qui a une valeur absolue et non sa vie terrestre empirique.”*<sup>(2)</sup>

Pour Berdiaev, la nation se définit avant tout comme une *“unité de destin historique.”*<sup>(3)</sup> Là encore, la dimension spirituelle va au delà de la seule réalité physique. Il croit, pour l'avoir observé, que les nations sont inégales entre elles. Au cours des siècles, les unes grandissent, tentées alors par l'impérialisme et le messianisme, alors que d'autres perdent de leur importance.

Prenant le contre-pied de l'idéologie dominante, le penseur loue le

conservatisme si décrié de nos jours. Il y voit un facteur de vie opposé à la révolution qui ne conduit qu'à la mort. Toute rupture brutale du processus historique rompt le lien indispensable entre le passé et le présent. Il n'y a pas de raison de tout sacrifier à un futur hypothétique. A l'opposé, la culture, par les valeurs affirmées et transmises tend à assurer la continuité, voire l'éternité. Effectivement, dans l'histoire récente, l'attitude de certains peuples voulant à tout prix renouer avec leur passé, après une période révolutionnaire, est significative.<sup>(4)</sup>

Pour ce qui regarde l'aristocratie, notre philologue va, là aussi, à l'encontre des idées reçues. Il déclare avec clairvoyance : *“Depuis la création du monde, c'est une minorité et non une majorité qui a toujours gouverné, gouverne et gouvernera. C'est vrai de tous les types et formes de gouvernements, pour la monarchie comme pour la démocratie, pour les époques réactionnaires et pour les époques révolutionnaires.”*<sup>(5)</sup> Ce propos est si exact que durant le XX<sup>ème</sup> siècle, tous les systèmes politiques ont tenté, en le disant ou en le cachant, de mettre sur pied une élite indispensable. La

démocratie, pour sa part, se heurte là à une insurmontable contradiction. Toute son idéologie égalitaire tend au rejet de toute tradition, transmission et sélection. Et pourtant elle ne peut survivre sans un minimum de promotion des “meilleurs”.

La véritable aristocratie, bien supérieure à la méritocratie républicaine, se transmet par l'hérédité et se maintient par l'éducation et les traditions familiales. Elle ne constitue pas un droit mais un devoir au service du bien commun. *“L'aristocrate [...] doit sentir que tout ce qui le rehausse est reçu de Dieu et tout ce qui l'abaisse est le produit de sa faute. C'est directement opposé à la vile psychologie plébéienne qui considère tout ce qui l'élève comme mérité et tout ce qui l'abaisse comme un outrage et une faute des autres.”*<sup>(6)</sup>

On pourrait poursuivre longtemps cet inventaire si proche de nos préoccupations actuelles. Le grand mérite de Nicolas Berdiaev n'est peut-être pas d'avoir pensé ainsi car assurément il n'est pas le seul, mais d'avoir eu le courage de l'exprimer sans détour, haut et fort. Il faudra encore du temps pour que ses mérites soient pleinement reconnus.

Pierre Valancony

1) “Distinction” ne signifie nullement “séparation” des deux pouvoirs mais tout à la fois collaboration et autonomie. Actuellement, on voit s'affirmer une volonté d'empiétement du pouvoir temporel sur le spirituel.

2) N. Berdiaev : *“La philosophie de l'inégalité”* (écrit en 1918). Cité par M. Markovic.

3) Idem.

4) La famille du Tsar a retrouvé une sépulture digne de son rang ; les armoiries impériales sont redevenues celles de l'Etat et le drapeau de Pierre Le Grand le symbole de la Russie. A Berlin, le Palais Royal, datant du XVIII<sup>ème</sup> siècle et détruit durant la Seconde Guerre Mondiale, va être reconstruit à l'identique, sur le même emplacement.

5) N. Berdiaev : *“La philosophie de l'inégalité”*. Cité par M. Markovic.

6) Idem.

*“Lisez, faites lire ce journal autour de vous”*

# La “fille aînée de l’Eglise” est-elle chrétienne ?

## Qu’est-ce qu’un état chrétien ?

Selon le pape Pie XI, un Etat chrétien est un Etat dont les chefs ne sauraient “refuser de rendre - en leur nom personnel, et avec tout le peuple - des hommages publics, de respect et de soumission à la souveraineté du Christ”.<sup>(1)</sup>

C’est, en d’autres termes, ce qu’exprimait le roi Louis XV, près de deux siècles auparavant : “ils (les Rois de la terre) ne doivent pas se contenter des hommages qu’ils Lui rendent en personne, ils doivent encore encourager leurs sujets à concourir avec eux pour Lui marquer leur reconnaissance des bienfaits continuels qu’ils reçoivent de sa bonté”.<sup>(2)</sup>

Un Etat chrétien n’est donc pas un Etat dans lequel les chrétiens auraient des “droits” supérieurs aux autres pour quelque motif que ce soit !

C’est un Etat dans lequel la société dans son ensemble rend les devoirs qu’elle doit à la divine Trinité !

Force est de constater qu’aujourd’hui, ce n’est pas le cas de la France qui a cessé d’être un Etat chrétien avec la Révolution, lorsque l’Assemblée Nationale “s’est attribué la puissance spirituelle, lorsqu’elle a fait tant de nouveaux règlements contraires au dogme et à la discipline ; lorsqu’elle a voulu obliger les évêques et tous les ecclésiastiques à s’engager par serment à l’exécution de

ces décrets”<sup>(3)</sup>.

Elle l’est momentanément redevenue avec la Restauration : “Cependant la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l’Etat”<sup>(4)</sup>. Elle ne l’était plus dès 1830 : “Les ministres de la religion catholique, apostolique et romaine, professée par la majorité des Français,<sup>(5)</sup> et ceux des autres cultes chrétiens reçoivent des traitements du trésor public”.<sup>(6)</sup>

Et le Préambule de la Constitution française actuelle se réfère explicitement à la Déclaration des Droits de l’Homme condamnée par Pie VI : “Le peuple français proclame solennellement son attachement aux droits de l’homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu’ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946”.

Et son Article 1<sup>er</sup> déclare : “La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l’égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d’origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée”.

Il faut préciser que cette Constitution n’a pas été adoptée “à la sauvette” par quelque Parlement réuni en Congrès, elle a été

ratifiée par 79,26 % des suffrages exprimés lors du référendum du 28 septembre 1958. Ce n’est pas rien, pour qui croit à la démocratie,<sup>(7)</sup> ce n’est pas rien ! Dix-sept millions six cent soixante huit mille Français<sup>(8)</sup> qui apostasient en chœur ! Et cela sans qu’aucune autorité religieuse ne vienne les en dissuader !

L’on peut toujours évoquer, la voix chevrotante d’émotion, la “mission éternelle” de la France, c’est, aujourd’hui, se moquer du monde que la qualifier de chrétienne !

A l’instar de sainte Jeanne d’Arc, Clovis est bien oublié... ou dénaturé ! Et M. Chirac, en refusant de “reconnaître les racines chrétiennes de l’Europe”, fut tout simplement logique avec lui-même ! Pour être en mesure de le faire, il lui eût fallu, au préalable, procéder à une révision constitutionnelle dans son propre pays !

Mais, la France d’aujourd’hui respecte-t-elle au moins la loi naturelle, c’est-à-dire le Décalogue ?

Pour répondre à cette question, nous laisserons la parole à Jean Madiran qui, en conclusion d’une enquête conduite en 1978 par Hugues Kéraly auprès des principaux partis politiques non marxistes de l’époque (du FN au Parti Radical), écrivait : “Je m’en tiens au niveau de la politique naturelle, pour observer qu’aucun des partis et mouvements qui vont

1) Encyclique “Quas primas” du 11 décembre 1925.

2) Lettre aux Evêques de France, datée du 21 juillet 1738.

3) Lettre *Quod aliquantum*, de Pie VI au Cardinal de la Rochefoucauld et aux archevêques de France - 10 mars 1791.

4) Article 6 de la Charte de 1814.

5) Souligné par nos soins.

6) Article 6 de la Charte de 1830.

7) Dont nous ne sommes évidemment pas !

8) En 1958, les non-catholiques - non-baptisés - représentaient encore une très faible minorité des Français.

*solliciter nos suffrages aux élections de mars 1978, non, aucun n'a une idée claire de ce qui constitue l'indispensable minimum vital pour le gouvernement des sociétés*»<sup>(1)</sup>.

La situation s'est-elle améliorée depuis ? Force est de constater que la France d'aujourd'hui est, dans ce domaine, en-deçà du moindre état musulman !

Devant une telle situation, quels sont les devoirs politiques des chrétiens ?

Ils sont d'abord les suivants :

- œuvrer pour que “*le décalogue soit rétabli à la place qui est la sienne de loi fondamentale de l'Etat*”<sup>(2)</sup>. Un objectif, par ailleurs, “*tout à fait “laïque”, au sens de parfaitement non-confessionnel*”<sup>(3)</sup> que seul un athéisme militant peut rejeter !

- œuvrer pour que la France assume sa vocation chrétienne et reconnaisse le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cela est de l'ordre de la conversion.

Tout catalogue de devoirs qui

omet ces deux-là est nécessairement destiné à tromper et à détourner de l'essentiel !

Nous ignorons si les objectifs correspondant à ces devoirs des chrétiens pourront, dans l'avenir, être atteints simultanément.

Mais nous savons que la Monarchie Capétienne y est parvenue et que toute autre tentative<sup>(4)</sup> a lamentablement échoué.

Louis Brékilien

1) *Itinéraires* - Janvier 1978 - Numéro 219.

2) Ibidem.

3) Ibidem.

4) Y eut-il réellement d'autres tentatives depuis 987 ?

## Revue de presse

### La Blanche Hermine

(Fédération Bretonne Légitimiste, BP 10307, 35703 Rennes cedex 7). Au sommaire du n° 56 - septembre-octobre 2006 : *Mort d'un croisé de la tradition catholique et royale (Gérard Saclier de la Bâtie). En bref... Madame de Sévigné dans tous ses états... à Vitry en 1671. La Bretagne catholique (I - Les inventaires, II - La guerre de 1914-1918). Les pages de notre histoire : la lutte des Etats et du Parlement de Bretagne contre le gouvernement royal. Hic ceciderunt (“Ici ils tombèrent” : rappel de l'abominable massacre du 2 septembre 1792). La contre-révolution en marche : 4<sup>ème</sup> partie : l'échec de l'embarquement pour l'Angleterre dans la nuit du 3 au 4 septembre 1794. Souscription pour le Manifeste Légitimiste. Notes de lecture.*

### La Durbelière

(Jean-Louis Caffarel, Sept Lys, 13 av. du M<sup>al</sup> Leclerc, 77230 Dammartin-en-Goele).

Au sommaire du n° 95 - juin-juillet-août 2006 : *Un bouquet spirituel de chapelets pour la messe. L'ex-pasteur suédois Standmark abjure le protestantisme et se convertit officiellement à notre Sainte Religion Catholique. Election du Supérieur Général de la Fraternité Saint-Pie X. La Durbelière en Pologne. Résultats et réponses au questionnaire adressé aux parents et amis de La Durbelière (4<sup>ème</sup> partie). Simple question à nos amis pensant être à la fois légitimistes et appartenir au Front National ! La Feuille de Lys : mode d'emploi (suite). Le comte d'Artois, futur Charles X, à l'île d'Yeu.*

### Lectures Françaises

(SA DPF, BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil).

Au sommaire du n° 593 - septembre 2006 : *Les derniers sermons du Président. La sirène du Poitou et le camelot du Danube. Nouvelles de la presse*

*en crise). Business et émotions : les bonnes affaires de la Coupe du monde. Une lettre d'Espagne (sur l'évolution de la situation en Espagne). Des livres pour répondre à la désinformation. Journaux, revues, lettres, activités associatives... Les réseaux de désobéissance “citoyenne”. Echos et rumeurs. Les responsables du génocide khmer meurent de vieillesse. Le mondialisme en marche.*

### Lecture et Tradition

(BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil). Au sommaire du n° 353/354 - juillet-août 2006 : *40<sup>ème</sup> anniversaire : 1966... 2006.* Ce numéro reproduit le n° 1 de *Lecture et Tradition* paru en juin 1966. *Adieu ma France* (recension du livre du général Bigeard). *Mémoires* du lieutenant de vaisseau Pierre Guillaume. *Legenda : le monde du livre et de l'édition. Fac aux multimédias et à l'Internet : le livre demeure le dernier refuge de l'homme libre... Merveilleux livres*

*pour enfants. Peupler la terre..., mais le Ciel ?.*

### **Si si no no**

#### **(Courrier de Rome)**

(BP 156, 78001 Versailles cedex)  
Au sommaire du n° 291 : *Attaque préventive du cardinal Martini à Benoît XVI dans le domaine de la bioéthique ? A propos de l'interview accordé à "L'Expresso". Pensées sur la messe. Le VII<sup>e</sup> congrès théologique de SI SI NO NO se tiendra à Paris les 5, 6 et 7 janvier 2007 : "Les crises dans l'Eglise : causes, effets, remèdes".*

### **Bulletin des Amis**

#### **de saint François de Sales**

(C.P. 2016, 1950 Sion 2, Suisse)  
Au sommaire du n° 133 - septembre-octobre 2006 : *L'abjuration du pasteur Sten Sandmark. L'homme contre lui-même (1) de Marcel de Corte (extraits). L'apparition de la Très sainte Vierge sur la montagne de la Salette, le 19 septembre 1846 (III) : "l'enfance de Mélanie". La place royale faite à la Vierge dans l'apostolat. Sainte*

*Solange - 10 mai. Catalogue de K7 et vidéos à 50%.*

### **Le Sel de la Terre**

(Couvent de la Haye-aux-Bonshommes, 49240 Avrillé).  
Au sommaire du n° 58 : *L'action contre-révolutionnaire. Contre le détournement de Romains 11,29 : texte de saint Thomas d'Aquin et Cornelius A. Lapidé. La démonstration de l'existence de Dieu. Le mariage mixte, danger pour la foi ou "laboratoire pratique d'unité" ? L'acédie : quand le "cafard" devient péché. Pour bien combattre la tristesse. La tentation de Philippe Avril, Bach et Pink Floyd. L'épopée de l'Alcazar de Tolède (70<sup>e</sup> anniversaire). Documents : des disciples de Satan ont résolu d'en finir avec la chrétienté ; Déclaration du chapitre générale la FSSPX ; Déclaration de The Remnant et de Catholic Family News. Recensions : Sont-ils évêques ? (suite).*

### **La Gazette des amis de la lecture**

(Les Editions Elor, 10 rue du Chandelier, 56350 St-Vincent-sur-Oust).

Au sommaire du n° 90 - septembre 2006 : *Seigneur roi des mille victoires. Courrier de nos lecteurs. Au calendrier de la Gazette. Dieu et le barbier. Le meilleur outil du diable. Conte canaque. Ronan et la Kében. Catherine l'Egyptienne, messagère de lumière. Les nuits merveilleuses. 1907 - 2007 : cent ans de scoutisme. Notes de lecture.*

### **Sous la bannière**

(Les Guillots, 18260 Villegenon)  
Au sommaire du n° 126 - juillet-août 2006 : *Jeanne et la Bohême. Rampolla del Tindaro : un cardinal affilié à la Contre-Eglise luciférienne. Le piège de la validité. Projets de séminaire et Lettre ouverte. Histoire fausse - histoire vraie : de la "Pompe" aux "Lumières". La Christiade : Croisade pour le Christ-Roi au Mexique. L'Amérique et les Extra-Terrestres.*

## ***Manifeste légitimiste***

Vous avez été nombreux à souscrire à la nouvelle édition du *Manifeste légitimiste*, et nous vous en remercions bien vivement.

Nous espérons une sortie pour la fin de cette année, mais certaines contraintes d'imprimerie et des corrections à apporter par rapport à la première édition en retardent l'édition.

Aussi nous vous proposons la possibilité de commander cet ouvrage avant le 1<sup>er</sup> mars 2007 au prix de souscription, soit 20 euros à l'adresse suivante : **Cercle Georges Cadoudal, château de Pinieux, 56220 Limerzel, tél. : 06 32 53 25 79.**

## ***Appel à bonne volonté***

Depuis plus de vingt ans Monsieur Pierre Campguilhem assure régulièrement la chronique de politique étrangère de **La Gazette Royale**. C'est un exemple de persévérance et de fidélité.

Aujourd'hui il souhaite être remplacé dans cette tâche. Aussi, lançons-nous un appel aux bonnes volontés.

Nous sommes persuadés que parmi les nombreux lecteurs de **La Gazette Royale**, certains d'entre-vous sont à même de pouvoir assumer cette chronique. N'hésitez pas à nous contacter pour nous proposer vos services.

Ce journal étant trimestriel, il suffit de quatre articles par an d'une seule page seulement.

C'est un moyen simple et utile d'œuvrer pour la cause que vous voulez défendre, pour le Prince et la Princesse que vous aimez tous.

Grâce à vous ce journal pourra continuer son rôle de formation et d'information.

D'avance nous vous remercions.

*Vive Dieu, vive le Roi !*

# Carnet du Jour



" Information non disponible "

## Sommaire

Vœux .....	p. 1
De Washington à Riga .....	p. 2
Gérard Saclier de la Bâtie, un homme de foi et de conviction .....	p. 3
L'UCLF ouvre un nouveau site Internet .....	p. 4
Patrie, Nation, Etat .....	p. 4
Gouvernements justes et injustes, selon saint Thomas .....	p. 6
Le 94 <sup>e</sup> pèlerinage légitimiste à Sainte-Anne d'Auray .....	p. 11
Allocution à Sainte Anne d'Auray .....	p. 11
La bataille du Champ des Merles .....	p. 12
Erratum .....	p. 13
Quelques nouvelles d'actualité .....	p. 14
La colonisation française, un échec ? .....	p. 15
Communiqué du président de l'ACIM .....	p. 18
Sites Internet à visiter .....	p. 18
Recevoir la Gazette Royale par abonnement électronique .....	p. 18
Trois nouveaux cercles .....	p. 18
De l'inégalité et autres problèmes :	
la pensée de Nicolas Berdiaev .....	p. 19
La "fille aînée de l'Eglise" est-elle chrétienne ? .....	p. 21
Revue de Presse .....	p. 22
Manifeste légitimiste .....	p. 23
Appel à bonne volonté .....	P. 23
Carnet du jour .....	p. 24

## Abonnement - secrétariat

Afin de ne pas surcharger le travail de secrétariat, nous remercions les lecteurs de **La Gazette Royale** de bien vouloir renouveler spontanément leur abonnement, sans attendre de lettre de rappel.

Les (ré)abonnements sont à libeller à l'ordre de l'U.C.L.F. et à adresser à :

U.C.L.F.,

M. Hugues Saclier de la Bâtie

Château de Bonnezeaux

49380 Thouarcé.

Tél. : 02.41.54.16.89

Abonnement normal : 10,00 euros

Abonnement étranger : 11,50 euros

Abonnement de soutien : 20,00 euros

C.C.P. La Source 747 47 M

Imprimé par : association Union des Cercles Légitimistes de France.

Président : Hugues Saclier de la Bâtie.

Vice-président : Pierre Coëtquen.

Directeur de la publication : H. Saclier de la Bâtie.

Responsable de la rédaction : Ch. de Russon.

UCLF : Château de Bonnezeaux, 49380 Thouarcé.

Dépôt légal : janvier 2007

courriel : [uclf@worldonline.fr](mailto:uclf@worldonline.fr) - site : [www.uclf.org](http://www.uclf.org)